

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'IAE

du Mardi 06 décembre 2005

Présents:

Mademoiselle COSTA

Mesdames HOUSIER, DUCRET, KOSMALA

Messieurs CAZORLA, COUTELLIER, DERUY, LEMAN, PINATON, POTTIER, RIBOT

Représentés:

Madame Gouguec (représentée par Mme Houssier)

Madame Mairesse (représentée par Monsieur le Vice Président Coutellier)

Madame Camion (représentée par Madame Ducret)

Madame Kras (représentée par Madame Ducret)

Monsieur Romon (représenté par Monsieur Leman)

Monsieur Lobry (représenté par Monsieur Ribot)

Invité :

Madame Côme Delphine Conservateur SCD BU Tertiales

Excusés:

Monsieur DULION

Monsieur DESPRES

➤ Ordre du jour :

- ✓ Approbation des comptes rendus du 16/06 modifié et du 11/10/2005
- ✓ Examen de la DBM du 10/11/2005
- ✓ Présentation du Budget 2006
- ✓ Campagne de Taxe d'Apprentissage 2005 et organisation de la campagne 2006
- ✓ Offre de formation 2006
- ✓ Subventions aux associations
- ✓ Calendrier pédagogique 2005 2006 modifié
- ✓ Liste des jurys et présidents de jurys
- ✓ Elections 2005 2006
- ✓ Questions diverses

QUORUM du CA

Selon l'article 16 du règlement de l'IAE un quorum de 14 personnes est nécessaire pour que le Conseil puisse se dérouler et chaque membre présent peut recevoir deux mandats. Le quorum a été atteint à l'ouverture du Conseil avec la participation ci dessous :

- 4 élus présents sur 13 pour le collège des personnalités extérieures soit 30.7 % de présents. 1 pouvoir a été attribué portant la représentativité à 38%.
- 2 élus présents sur 7 pour le collège usagers soit 28.5 % de présents. 1 pouvoir a été attribué portant la représentativité à 43%.
- Pas d'élu présent pour le collège A.
- 2 élus présents sur 5 pour le collège B, soit 40% de présents. 3 pouvoirs ont été attribués portant la représentativité à 100%.
- 2 élus présents sur 2 pour le collège IATOSS, soit 100% de présents.
- Aucun membre de droit n'était présent. 1 pouvoir a été attribué portant la représentativité à 25%.

Avant de débiter M Pottier tient à spécifier qu'avec son accord et celui de Mme Camion exceptionnellement absente à ce conseil pour des raisons familiales, ce conseil de l'IAE aura bien lieu afin d'entériner un grand nombre de décisions notamment financières et budgétaires en cette fin d'année 2005.

1. Approbation des comptes rendus des conseils des 16/06 et 11/10/2005

Les deux procès verbaux sont adoptés à l'unanimité.

2. Examen de la DBM du 10/11/2005

Il s'agit d'une Décision Budgétaire Modificative de transfert permettant de rééquilibrer certains comptes afin de finir l'exercice 2005.

M Deruy explique qu'elle est composée d'un transfert de 9740€ du compte 205 (équipements) en partie vers des charges de personnels (comptes 645 et 631) à hauteur de 4700€ et pour le reliquat vers les comptes de dépenses de fonctionnement pour 5040€ (comptes 6156 - 6184 - 623 - 6254 - 628).

Il souligne également une réaffectation de 8000€ de crédits du compte 65880 vers les comptes précédemment cités.

Cette DBM est adoptée à l'unanimité.

3. Présentation du budget 2006

M Deruy présente le budget 2006, premier budget respectant la LOLF qui entre en vigueur au 01/01/06.

Il rappelle que dorénavant, nous passons d'une logique de moyens, à une logique de résultat par rapport à des objectifs définis.

Il s'agit toujours un budget par nature, mais divisé en un certain nombre de destinations.

Plusieurs documents sont distribués et commentés :

Doc 1 : Présentation des destinations Dépenses et Recettes retenues par l'UVHC

Doc 2 : Comparaison de l'arborescence financière 2005 et 2006 de l'IAE.

A la suite des réflexions menées au sein de l'UVHC, il a été demandé à chaque institut (UB) de repenser son arborescence financière afin de mettre en évidence certains points forts de son activité.

La Direction de l'IAE a décidé de mettre en évidence :

- Une partie Direction = DIR qui correspond au pilotage de l'Institut (dest 1154), divisée en 3 sous CR Fonctionnement, Communication et Soutien (à la recherche, la qualité) afin de bien isoler les actions de cette direction.
- Une partie Pédagogique = PEDA qui correspond à la pédagogie de la Formation Initiale en dissociant ce qui est dévolue : à la Licence de gestion = Lgest (dest 101)
au Master Sciences du Management = MSM (dest 102)
aux Charges communes = CHC1 pour celles qui ne peuvent être dissociées.
- Une partie Formation Continue avec une arborescence similaire à PEDA :
Lic = licence de gestion FC (dest 101)
Master = Master Sciences du Managt FC (dest 102)
CHC2 = Charges communes
- Une partie Apprentissage : FORMA (Formasup) (dest 101)
- Une partie Internationale : ESGIS (TOGO) en dissociant :
Formation Initiale : Init.
Formation Continue : Cont.
Charges Communes : CHC3

Présentation des grandes masses du budget 2006 :

Recettes :

Le budget 2006 est de 551 570€ contre 616 620€ en 2005 ce qui représente une baisse de 65 050€. Celle ci s'explique par :

- une forte baisse des droits d'inscription spécifiques soit - 30 000€ du au changement du taux appliqué par le ministère passant de 137€ par ayant droit à 67€.
- une baisse des recettes de FC estimées à 79 550€ soit - 35 000€ et ressentie par tous les instituts.

La DGF est quasi constante 174 404€ en 2006 contre 175 642€ en 2005 malgré une hausse des effectifs étudiants (= 31% du budget de l'IAE).

L'apprentissage se chiffre à 111 715€ en 2006 contre 78 669€ en 2005 cette évolution s'explique par l'ouverture de la deuxième année de la licence par apprentissage.

La taxe d'apprentissage :

Cette année la recette prévisionnelle est estimée à 85 600€

Dépenses :

de Personnel = 318 950€ soit 58% du budget bien évidemment l'intégralité de la DGF est utilisée.

Les Heures Complémentaires correspondent à 80% de ces dépenses soit 249 530€, le reste, soit 69420€, représente les dépenses en salaire de Mesdemoiselles Boucena et Delvalée ainsi que les surveillances d'exams.

de Fonctionnement = 209 000€

les principaux postes sont :

623 : Publicité, publication 32 000€

6184 : Reprographie 37 000€

681 : Une nouveauté : provision pour perte d'emploi pour les salariés financés par l'IAE, puisque l'UVHC ne cotise pas aux allocations de perte d'emploi : 15 000€

65880 : Facture de personnel entre UB : 11 000€ (en baisse constante).

D'équipement / investissements :

Compte de classe 2 : 17 500€ (achat d'un logiciel avec la BU, renouvellement de PC portable enseignant, achat de logiciel et 5 939€ de dotation aux équipements)

Comptes de classe 6 :

6156 et 651 soit 6 000€ prévisionnel afin de lutter contre le piratage informatique

Le budget est adopté à l'unanimité.

4. Campagne de taxe d'apprentissage 2005 et organisation de la campagne 2006

Les recettes 2005 s'élèvent à 115 641.64€ soit une augmentation de 35 641.64€ par rapport à la prévision budgétaire initiale, contre 64 755.51€ en 2004.

Cela s'explique par les éléments suivants :

- en 2004 la CGPME a versé l'intégralité de la taxe sur le quota (apprentissage) soit - 30 000€ pour l'IAE.
- en 2005 l'IAE a perçu 15 000€ (en direct) de cette même CGPME et 30 000€ au titre du quota (apprentissage).

De plus les réponses des entreprises ont été très importantes. En 2005 cette T.A. a été mise en œuvre par l'administration de l'IAE et un étudiant M Farid El Kourachi. M Deruy tient particulièrement à remercier Mme Nathalie Devos ainsi que ses collègues administratifs qui ont œuvré tous ensemble afin que cette campagne soit une réussite.

En 2006, cette campagne a été remise entre les mains d'un groupe d'étudiants tutorés par Mme Anne Valérie Hallot Gauquié en espérant que la recette sera au moins aussi bonne qu'en 2005. Nouveauté en 2006, les entreprises ne peuvent plus verser directement à l'institut mais doivent passer obligatoirement par un organisme répartiteur. On ignore aujourd'hui quelle sera la répercussion de cette mesure sur la collecte de taxe. C'est pourquoi une estimation basse des recettes attendues a été retenue.

L'IAE a perçu également 35 662.76€ au titre du quota pour l'apprentissage par l'intermédiaire de Formasup.

Les deux montants cumulés font que la campagne 2005 est une réussite.

5. Offre de formation 2006

En l'absence de Mme Camion, il va être difficile de pouvoir apporter un éclairage précis sur ce sujet. Néanmoins deux documents sont distribués. M Deruy présente ce qui a été remonté au ministère pour habilitation.

Les parcours Licence de Gestion et Master Sciences du Management comportent quelques nouveautés : un véritable M1 avec des nouveaux parcours EMPME, Affaires Internationales, Ingénieur Manager.

Disparaissent le Fiscaliste International et le Management International.

M Pottier pense que ce travail permet de clarifier notre offre auprès des étudiants et de l'extérieur.

Cette offre devrait évoluer en fonction des retours du Ministère.

6. Calendrier pédagogique 2005 2006 modifié

Ce calendrier est de nouveau représenté suite aux modifications souhaitées lors du dernier conseil.

Il est adopté à l'unanimité.

7. Liste des jurys et présidences de jurys 2005 2006

Un document est présenté, les nouveautés sont :

Ouverture de la L2 Président de Jury A.V. Hallot Gauquié

Mme Mairesse est remplacée du fait de ses nouvelles responsabilités.

M Coutellier pose la question : Mme camion ne doit elle pas être la Présidente de tous les jurys et par délégation les enseignants mentionnés la remplacent au sein de chaque formation ?

Sous cette réserve la liste est adoptée à l'unanimité.

8. Elections 2005 2006

Distribution de l'arrêté de Madame La Présidente portant sur le renouvellement des collèges A, B IATOSS et personnalités extérieures. Cet arrêté est commenté par M Deruy.

Lors du prochain conseil nous aurons la nouvelle composition du conseil.

9. Questions diverses

M Deruy présente la proposition de Mme Camion :

Suite à son élection à la Présidence de l'université, Madame Mairesse ne peut plus honorer certaines fonctions au sein de l'IAE et notamment son poste de directeur adjoint de l'IAE en charge de la recherche. En conséquence Mme Camion propose que Mme Sandrine Berger Douce, qui vient d'être récemment désignée responsable du groupe de recherche LARIME, soit nommée Directrice Adjointe de l'IAE en charge de la Recherche, en plus de son activité de chargé de mission Relation Internationale.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Subvention aux associations

Le conseil de l'IAE décide de subventionner à hauteur de :

- 300€ chacune des associations MEDC et GDP au titre de la subvention dite de fonctionnement.

- 1900€ l'association MSTCF : soit 1000€ au titre du 30^{ème} anniversaire de la MSTCF et 900€ au titre de la subvention dite de fonctionnement (300€ x 3 années). M Pottier souhaite que nous ayons un retour sur la Taxe d'apprentissage puisque lors de cette manifestation les décideurs seront présents.

- L'IAE prenant en charge la quasi intégralité de ce qui est demandé pour le financement du Forum, aucune subvention n'est versée.

M Leman soulève le problème de l'assiduité des étudiants lors de ce forum. M Pottier souhaite qu'un effort important soit fait cette année afin de mobiliser un grand nombre d'étudiants. Mlle Costa conseillère et membre de ce projet prend note de cette remarque et veillera à ce qu'il y ait une campagne de communication et d'incitation importante auprès des étudiants bien en amont du forum.

Les autres demandes sérieuses doivent être représentées lors du prochain conseil mais de manière plus étoffées.

M Pottier remercie l'ensemble des conseillers d'avoir animé ces débats et invite l'assistance à prendre un verre pour ce dernier conseil de l'IAE de l'année 2005.

